

VENCE

PLACE DU PEYRA : SOL ET MARRONNIER

Alpes maritimes

17

Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 13 novembre 1935

Propriété

Communale

Superficie

Non renseignée

Autres mesures de protection concernant le site

- MHC vestiges remparts Fontaine pl Peyra (05/10/1920)
- SI arrière-pays de Vence (30/05/1975)

Autres protections au titre des sites sur la commune

- MHC colonnes romaine (12/07/1886)
- MHC ancienne cathédrale (03/01/1944)
- MHC chapelle des Pénitents blancs (20/01/1944)
- MHC ancienne cathédrale (orgues) (27/06/1977)
- MHI chapelle Ste-Elisabeth (24/01/1927)
- MHI chapelle des Dominicaines (28/12/1965)
- MHI vestiges remparts porte de Signadour (04/10/1932)
- MHI restes anc. Commanderie St-Martin (14/08/1927)
- MHI vestiges remparts Portail Levis (12/12/1936)
- MHI fontaine de la Foux (02/12/1948)
- SC place Thiers (A 13/11/1935)
- SC les Baous (D 05/10/1973)
- SC arrière-pays des Baous (D 22/08/1978)



Photos : [at.PM/JMM]

COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

Ancien marché de la petite ville provençale, la place est un des lieux ayant fait la réputation de Vence. C'est un carrefour, un passage obligé dont les façades à consoles ont conservé leur authenticité. Cette place fut longtemps le « forum » de Vence. Aux pieds du marronnier disparu passèrent tous les artistes ayant contribué à la renommée de la cité (Matisse, Picasso, Chagall, et bien d'autres).

La place du Peyra tire son nom de la pierre qui y était plantée, et sur laquelle on tranchait la tête des criminels sous l'Ancien Régime. La célèbre fontaine jouxtant la porte du Peyra, percée au XVIème, date de 1822.

Le développement des activités liées au tourisme de masse incita la mairie à en demander une protection.

Etat actuel

Comme c'est souvent le cas dans notre région, cette place de village (en bon état et entretenue) a été peu à peu occupée par les terrasses de restaurant et les devantures de magasins de souvenirs ou produits pittoresques.

Le marronnier ne dispense plus son ombre généreuse sur la place. La faiblesse des ressources en eau et en substrat terreux et stable due à la présence d'un sol antique en sous-sol eut raison de lui en 2005. Il est peu probable qu'il soit remplacé. L'immense notoriété de Vence attire toujours de nombreux visiteurs. Hélas, le marronnier a été abattu depuis.

Observation

La commune désirent conserver et protéger les places de la ville de tout projet, « ces places attirent tous les jours de nombreux artistes » (DCM du 21/02/1934), et la CDS (délibération du 03/07/1934) ajoutera une « interdiction de l'affichage et de la publicité conformément à la loi de 1910 » (qui n'est pas mentionnée dans l'arrêté).

Le Site n'est pas signalé.

LOCALISATION ET PERIMETRE

Cadastre ancien :

Arrêté du 13 novembre 1935 : «Le sol de la place du Peyra à VENCE (Alpes-Maritimes) avec le marronnier qui est planté, est classé parmi les Monuments Naturels et les Sites de caractère artistique, historique scientifique, légendaire ou pittoresque.

Cadastre actuel :

Place Peyra

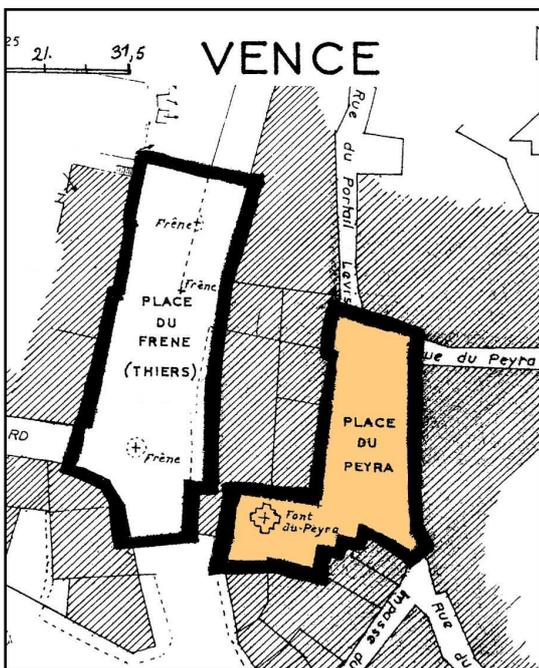


SITUATION

Source : IGN - scan25

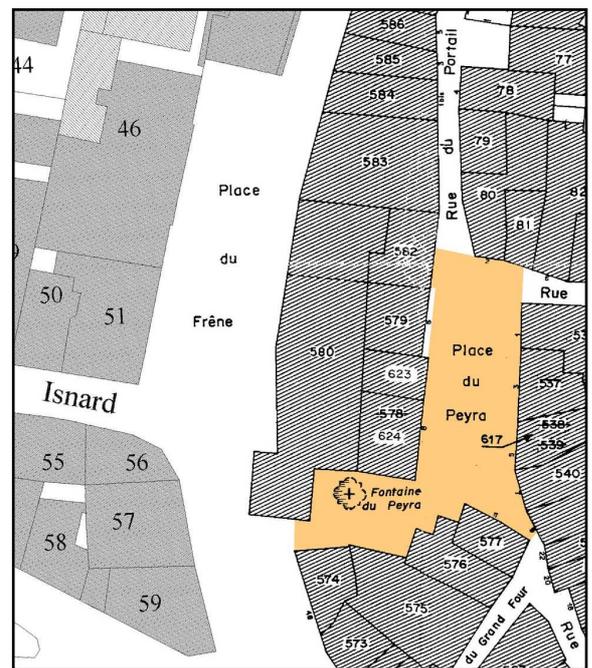
 Périmètre du Site Classé

 Périmètre du Site Classé



Juillet 2007

CADASTRE ANCIEN



CADASTRE ACTUEL